

Licence professionnelle management et conduite de travaux en alternance (Cnam de Nice)

Formez-vous en alternance aux métiers du BTP et obtenez une licence du conservatoire national des arts et métiers

Intitulé officiel : Licence professionnelle Sciences, technologies, santé mention métiers du BTP : génie civil et construction parcours Management et conduite de travaux En alternance Cnam de Nice

Présentation

Publics / conditions d'accès

La troisième année de licence (LP3) est accessible aux titulaires d'un diplôme de technicien supérieur du BTP (BTS, DUT, DEUST, BUT2, L2). L'accès au diplôme peut également se faire par le dispositif de la validation des études supérieures (VES) ou de la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP). En savoir plus : <https://btp.cnam.fr/hors-temps-de-travail-htt-validation-des-acquis-ves-vap-vae/>

Renseignements et candidature :

corinne.daros@lecnam.net

<https://cnam-paca.fr/>

Objectifs

Objectif du cursus :

La licence professionnelle management et conduite de travaux en alternance du Cnam de Nice pour ambition de former aux méthodologies et aux réglementations en vigueur dans la profession des cadres du bâtiment capables de :

- Sélectionner, interpréter, analyser et synthétiser les données d'un projet de construction aux différents stades de son cycle de vie afin d'évaluer la faisabilité de l'opération, les coûts et les délais
- Étudier les solutions techniques, les méthodes de construction, et les plannings enveloppes et si nécessaire des variantes technico-économiques afin de choisir les options techniques en phase de réponse à l'appel d'offres
- Établir les méthodes de construction, les plans de phasage, le dimensionnement des moyens de production, les plannings détaillés de production afin de communiquer aux différents acteurs de la phase travaux les éléments techniques et réglementaires de la préparation de chantier
- Mobiliser les notions de droit de la construction et des contrats de travaux afin de sécuriser, à son niveau d'intervention, l'environnement juridique du projet de BTP
- Mobiliser les outils et méthodes de gestion de projet afin de respecter les objectifs de coût, de délai et de qualité du projet de BTP sur son cycle de vie
- Piloter les études d'exécution et de synthèse, afin de communiquer aux différents acteurs de la phase travaux les plans (les maquettes) et les plannings d'exécution
- Dialoguer avec l'ensemble des intervenants techniques, financiers et juridiques du projet afin d'assurer la mission d'ordonnancement, pilotage, coordination (OPC)
- Appliquer les méthodologies BIM afin d'assurer l'échange des données numériques entre les intervenants

Mis à jour le 17-12-2024



Arrêté du 08 juillet 2021.

Accréditation jusque fin 2024-2025. le 28-01-2019

Fin d'accréditation au 31-08-2025

Code : LP13502J

60 crédits

Licence professionnelle

Responsabilité nationale :
EPN01 - Bâtiment et énergie /
Jean-Sébastien VILLEFORT

Responsabilité opérationnelle :
Stéphane ROHRBACH

Niveau CEC d'entrée requis :
Niveau 5 (ex Niveau III)

Niveau CEC de sortie : Niveau 6 (ex Niveau II)

Mention officielle : Arrêté du 08 juillet 2021. Accréditation jusque fin 2024-2025.

Mode d'accès à la certification :

- Validation des Acquis de l'Expérience
- Formation continue
- Contrat de professionnalisation
- Apprentissage

NSF : Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois (230)

Métiers (ROME) : Conducteur / Conductrice de travaux du BTP (F1201)

Code répertoire : RNCP40054

Contact national :

Chaire de BTP
292 rue St Martin
16-1-24,
75003 Paris

Said Masaoudi
said.masaoudi@lecnam.net

Il s'agit d'une formation « de terrain » faisant largement appel à l'expérience professionnelle des enseignants, et valorisant à travers un mémoire de fin d'études la période en entreprise. Réalisée en partenariat avec le tissu socio-économique de la région Paca, cette licence garantit à la fois une prise en compte des réalités régionales et une reconnaissance européenne à travers le grade Licence.

Métiers visés :

- Conducteur de travaux Bâtiment
- Chef de chantier Bâtiment
- Chargé d'opération Bâtiment
- Chargé d'affaires Bâtiment
- Maître d'œuvre Bâtiment

Poursuites d'études :

- Ingénieur BTP en formation HTT ou en formation par l'apprentissage

Modalités de validation

Selon le règlement des diplômes disponible sur le site de la chaire de BTP (<http://btp.cnam.fr/>)

Compétences

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/30142/>

Enseignements

63 ECTS

Harmonisation	USBTM0
	0 ECTS
Gestion de projets de construction	USBT13
	3 ECTS
Préparation de chantier	USBT14
	3 ECTS
Gestion de chantier	USBT15
	3 ECTS
Droit de la construction	USBT97
	3 ECTS
Management de projet BIM	USBT20
	6 ECTS
Projet de préparation et d'organisation de chantier	USBTN8
	6 ECTS
Management et organisation des entreprises de BTP	USBTM5
	6 ECTS
Innovation et transitions dans le BTP	BTP196
	3 ECTS
Anglais professionnel	USBTM1
	6 ECTS
Communication professionnelle	USBTM2
	3 ECTS
Management d'équipe	USBTM3
	3 ECTS
Projet tutoré de LP Génie civil et Construction (année 3)	UABT17
	12 ECTS
Expérience professionnelle de LP Génie civil et Construction (année 3)	UABT18
	6 ECTS